



# **Sportlycée**



[\*\*www.sportlycee.lu\*\*](http://www.sportlycee.lu)

# Le Sportlycée en chiffres

**Elèves**

**355**

**Enseignants**

**51**

**Classes**

**17**

**Sportifs aux  
centres de formation**

**>700**

**Entraîneurs  
fédéraux**

**113**

**Élèves et anciens élèves  
faisant partie du cadre COSL**

**24**

**Élèves au  
foyer du jour**

**55**

**Élèves à l'internat**

**23**

**de réussite au bac 2015**

**93%**

## **Le profil du lycéen**

Le Sportlycée met en place des conditions privilégiées pour les jeunes sportifs talentueux afin de les préparer à des performances de haut niveau tout en leur garantissant l'égalité des chances vis-à-vis de leur formation scolaire et professionnelle. Le Sportlycée coordonne l'ensemble des opérations pédagogiques, sociales et administratives qui permettent aux athlètes talentueux de poursuivre leurs études. Pour conserver son statut d'athlète étudiant au Sportlycée, il est essentiel de maintenir son niveau sportif et d'avoir des résultats scolaires adéquats. La scolarité s'adapte au rythme du sportif. Un retour à une scolarité traditionnelle à n'importe quel moment du cursus doit être garanti.

La structure, centrée sur le sportif-élève, vise les 3 objectifs majeurs suivants:

### **1. La réussite scolaire par:**

- un volume horaire hebdomadaire suffisant
- un projet pédagogique adapté et différencié
- des mesures de coordination, d'accompagnement et de remédiation scolaires

### **2. La réussite sportive par:**

- le respect de l'évolution de la concurrence, du profil de la discipline et des principes fondamentaux de l'entraînement (LTAD: Long Term Athlete Development [www.ltad.ca](http://www.ltad.ca))
- le placement de l'athlète au centre de ses intérêts, guidé par les entraîneurs et supporté par une structure de qualité

### **3. Une intégration sociale normale par:**

- des périodes de récupération
- un emploi du temps journalier et hebdomadaire soutenable à long terme

C'est ainsi que le projet comprend les trois volets suivants:

Volet pédagogique (former et évaluer l'élève)

Volet sportif (former et évaluer le sportif)

Volet structure de coordination (accompagner l'enfant-élève-sportif)

A partir de l'année scolaire 2013-2014, la collaboration entre les fédérations sportives et le Sportlycée est ancrée par des conventions.

## **Admission**

Pour être admissible au Sportlycée, l'élève doit respecter les critères d'admission tels qu'ils sont définis par la législation en vigueur pour les lycées et lycées techniques. Par ailleurs, il doit remplir des critères d'admission supplémentaires relatifs à son potentiel et ses performances sportives.

Ces critères sont déterminés par le règlement grand-ducal du 11 mai 2013 déterminant les critères sportifs pour être admissible au Sportlycée et les modalités du fonctionnement du comité de coordination\* .

Les inscriptions se font sur base de propositions des fédérations sportives ayant signé une convention.

Elles sont acceptées par le comité de coordination qui peut, en outre et à leur demande, procéder à l'inscription de candidats individuels non proposés par une fédération, sur base des mêmes critères sportifs. Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter le site internet [www.sportlycee.lu](http://www.sportlycee.lu)

\*Le comité de coordination est composé d'un délégué du ministre ayant l'Education nationale dans ses attributions, d'un délégué du ministre ayant le Sport dans ses attributions, d'un délégué de l'organisme central du sport, du directeur et du directeur adjoint.

## **Les différentes étapes de l'admission \***

### **Février/Mars**

Des soirées d'informations sont organisées pour informer les futurs élèves et parents sur le fonctionnement du Sportlycée

### **Mai**

Les propositions des fédérations et les dossiers personnels doivent être introduits

### **Mai/ Juin**

Tests d'entrée (les modalités seront publiées au moins deux mois avant le début des tests sur le site internet [www.sportlycee.lu](http://www.sportlycee.lu))

### **Début Juillet**

Décision du comité de coordination pour l'admission des classes de 7e

### **Mi-Juillet**

Décision du comité de coordination pour l'admission des classes de 6e/8e

\* les dates exactes sont consultables sur notre site internet [www.sportlycee.lu](http://www.sportlycee.lu)



## Offre scolaire

L'offre scolaire au Sportlycée comprend:

	Enseignement secondaire classique	Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur	7e	7e
	6e moderne	8e
	5e moderne	9e
Cycle supérieur	4e moderne	Coopération avec le LTB
	3e BCDG*	
	2e BCDG*	
	1e BCDG*	

\*B = Mathématiques et informatique  
 C = Sciences naturelles et mathématiques  
 D = Sciences économiques et mathématiques  
 G = Sciences humaines et sociales

## Coopération avec plusieurs lycées

Pour les classes du cycle moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique, une coopération est mise en place avec le LTB qui permet aux élèves/sportifs de participer à une ou deux séances d'entraînement matinaux dans le cadre du Sportlycée.

Un accord de partenariat a été signé avec le Lycée classique de Diekirch pour définir les conditions de la mise à disposition de chambres de l'internat de Mersch et des infrastructures sportives du bâtiment de Mersch dans l'intérêt d'un ou de plusieurs centres de formation fédéraux.

## Horaires des cours

Le Sportlycée fonctionne selon un horaire adapté

<b>Horaire - 7e</b>					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:05 - 08:55	C	C	ES	C	C
08:55 - 09:45	C	C	ES	C	C
10:00 - 10:50	PMG 7e	C	C	C	EPS 7e
10:50 - 11:40	PMG 7e	C	C	C	EPS 7e
11:40 - 12:25	Déjeuner	C	C	C	Déjeuner
12:25 - 13:10	C	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	C
13:10 - 14:00	C		C		C
14:00 - 14:50	C		C		C

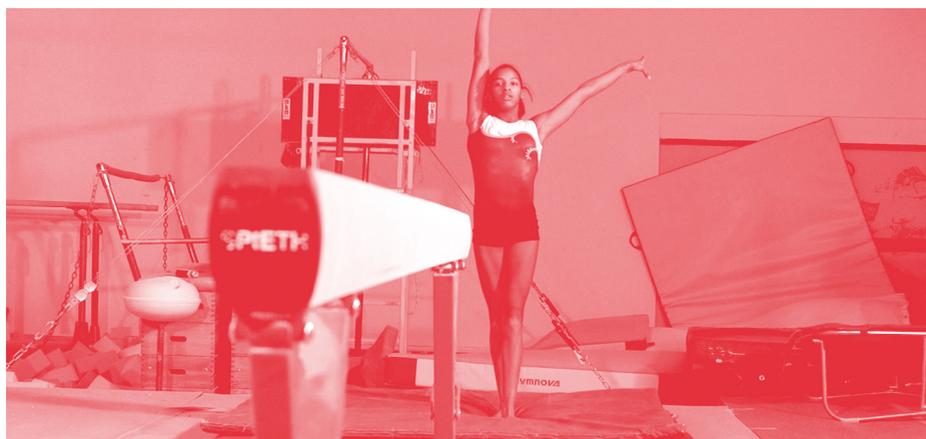
<b>Horaire - 6e/8e</b>					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:05 - 08:55	PMG 6e/8e	C	ES	C	C
08:55 - 09:45	PMG 6e/8e	C	ES	C	C
10:00 - 10:50	C	C	C	C	C
10:50 - 11:40	C	C	C	C	C
11:40 - 12:25	C	Déjeuner	C	C	Déjeuner
12:25 - 13:10	Déjeuner	C	Déjeuner	Déjeuner	EPS
13:10 - 14:00	C	C	C		EPS
14:00 - 14:50	C		C		

<b>Horaire - 5e/9e-2e</b>					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:05 - 08:55	C	PPG 4e-2e	ES	PPMG 5e/9e	ES
08:55 - 09:45	C	PPG 4e-2e	ES	PPMG 5e/9e	ES
10:00 - 10:50	C	PPMG 5e/9e	C	C	C
10:50 - 11:40	C	PPMG 5e/9e	C	PPG 4e-2e	C
11:40 - 12:25	C	Déjeuner	Déjeuner	PPG 4e-2e	Déjeuner
12:25 - 13:10	C	C	C	Déjeuner	C
13:10 - 14:00	C	C	C		C
14:00 - 14:50	C	C	C		C

C = Cours ES = Entraînement spécifique PMG/PPMG/PPG = Préparation Motrice/Physique générale

<b>Horaire – 1e</b>					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:05 - 08:55	C	PPG	ES	C	C
08:55 - 09:45	C	PPG	ES	C	C
10:00 - 10:50	C	C	C	C	C
10:50 - 11:40	C	C	C	PPG	C
11:40 - 12:25	Déjeuner	C	Déjeuner	PPG	Déjeuner
12:25 - 13:10	C	Déjeuner	C	Déjeuner	C
13:10 - 14:00	C	C	C		C
14:00 - 14:50	C	C	C		C

C = Cours ES = Entraînement spécifique PMG/PPMG/PPG = Préparation Motrice/Physique générale



## **Programme sportif**

Suivant la philosophie d'un développement d'athlètes à long terme, le programme sportif du SLL s'oriente d'une préparation motrice générale pour les plus jeunes athlètes vers un entraînement spécifique pour les plus âgés. L'encadrement sportif du Sportlycée se compose de séances d'entraînement spécifique sous la responsabilité des fédérations, ainsi que d'un programme sportif complémentaire organisé au lycée par une équipe de professeurs d'EPS et des kinésithérapeutes.

La totalité du programme sportif fait partie en intégralité de l'horaire scolaire hebdomadaire et est donc obligatoire.



## Transport

La ligne 14 relie le Sportlycée au centre ville et à la gare et la ligne 20 relie le Sportlycée au centre ville et à la Coque.

L'Eurobus (lignes 16, 120, 125, 165, 192, 194) assure la liaison entre la Gare centrale et le Centre Sportif National de la Coque via le Centre Hamilius.

Un système de navettes est mis en place afin d'assurer le transport entre le Sportlycée et les sites d'entraînement pendant et après l'horaire du Sportlycée.

Des navettes spécifiques sont organisées pour les élèves du Lycée Technique de Bonnevoie.

Une version actuelle des horaires peut être consultée sur le site du Lycée: [www.sportlycee.lu](http://www.sportlycee.lu)

Veuillez consulter également le site: [www.mobilite.lu](http://www.mobilite.lu)

<b>968</b>		<b>Luxembg./Gare - Cents/I.N.S. - Luxembg./Gare</b>							<b>968</b>	
<i>(coursés scolaires)</i>										
N° des courses	185	187		424	500	546	548	596	598	
Régime de circulation	A	A		I	A	Z	Z	Z	Z	
<i>Remarques</i>										
Exploitant	CFL	CFL		CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	
Luxembourg-Gare routière	7.40	7.45								
Luxembourg-Patton	7.47	7.52								
Cents-Halte CFL	7.50	7.55								
Cents-I.N.S.	7.54	7.59								
Cents-I.N.S.				12.30	14.00	14.55	14.55	15.55	15.55	
Cents-Halte CFL				12.32	14.02	14.57	14.57	15.57	15.57	
Luxembourg-Patton				12.35	14.05	15.00	15.00	16.00	16.00	
Luxembourg-Gare routière				12.44	14.14	15.09	15.09	16.09	16.09	

A = lu - ve périodes scolaires

A = jeudi périodes scolaires

Z = mardi périodes scolaires

I = ma, je périodes scolaires

Z = lu, me, ve périodes scolaires

## **Foyer du jour**

Le foyer du jour offre un encadrement par l'équipe éducative entre la fin des cours et le début de l'entraînement.

### **Fonctionnement:**

- prise en charge possible jusqu'à 18h00
- un plan d'encadrement individuel et adapté à l'élève
- aide aux devoirs (1heure/jour obligatoire)
- collaboration avec les parents et les enseignants de l'élève
- transport aux entraînements fédéraux
- collation vers 15h00
- offre de différentes activités



## **Internat**

L'internat du Sportlycée est situé près du bâtiment scolaire à l'étage supérieure de l'INS (Institut National des Sports). La capacité maximale d'accueil est limitée à 26 élèves, répartis sur 12 chambres doubles et 2 chambres individuelles. Chaque chambre est équipée d'une salle de bains.

### **Heures d'ouverture:**

Du lundi 7h30 jusqu'au vendredi 17h00.

### **Transport:**

L'équipe éducative offre un service de transport aux entraînements de 7h30 à 8h00 et de 16h00 à 21h30.

## ***Suivi paramédical***

- prise en charge en cas de blessures
- réathlétisation des sportifs et réintégration progressive aux entraînements
- élaboration de programmes préventifs individualisés

# **Élève sportif**

## ***Suivi ARS***

ARS (Absence pour raison sportive):

- assister l'élève avant, pendant et après son déplacement en relation avec le sport
- contact direct avec les entraîneurs fédéraux et les enseignants de l'élève

## ***Suivi diététique***

- établir un plan alimentaire détaillé et personnalisé
- éducation alimentaire
- éducation et conseils par rapport aux compléments alimentaires

## **Suivi médical**

- examens médicaux approfondis adaptés à la pratique sportive à l'admission et à intervalles réguliers
- examen médico-sportif nécessaire à l'obtention de la licence sportive du club
- prise en charge des urgences (présence quotidienne d'une infirmière et d'un médecin 3 matinées/semaine)

## **Tuteur**

- personne de contact et de confiance
- faciliter la communication entre enseignants et entraîneurs
- surveillance de la charge globale (sport & études)

## **Préparation mentale du sportif**

- évaluation des aptitudes et des stratégies des athlètes
- goal-setting
- gestion des émotions
- dynamique de groupe
- techniques: Imagerie, monologue interne, concentration

## Contact

Sportlycée  
66, rue de Trèves  
L-2630 Luxembourg

secretariat@sportlycee.lu

Tel: 26 75 05 1

Fax: 26 75 05 90

[www.sportlycee.lu](http://www.sportlycee.lu)

**Sportlycée** LUXEMBOURG



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Sports